

**EHPAD****Frais de séjour EHPAD – hébergement**

	Bénéficiaires de l'aide sociale	Résidents payants
Chambre simple rénovée > 60 ANS	69,66 € *	73,34 € / jour
Chambre simple non rénovée > 60 ANS	65,00 € *	68,50 € / jour
Chambre double > 60 ANS	65,00 € *	68,50 € / jour
Chambre < 60 ans		73,34 € / jour
Hébergement temporaire		73,34 € / jour
Hébergement Temporaire Sortie d'Hospitalisation (HTSH)		13,84 € / jour

Frais de séjour EHPAD– dépendance

Résidents admis depuis 1^{er} juillet 2025	
Tarif dépendance (GIR 1 à 6)	6.16 € / jour
Résidents admis avant 1^{er} juillet 2025	
Tarif dépendance (GIR 1 à 6)	5.53 € / jour
Hébergement Temporaire Sortie d'Hospitalisation	
Tarif dépendance (GIR 1 à 6)	6.16 € / jour

DEPOTS DE GARANTIE EHPAD (admissions à partir du 01/01/2026)

CHAMBRE SIMPLE RENOVEE ET <60 ANS	2 273.54 €
CHAMBRE DOUBLE OU NON RENOVEE	2 123.50 €

MINORATION DES FRAIS DE SEJOUR – HEBERGEMENT **

CHAMBRE SIMPLE RENOVEE ET <60 ANS	66.69 € / jour
CHAMBRE DOUBLE OU NON RENOVEE	61.85 € / jour
La minoration du tarif est appliquée dans la limite de 35 jours consécutifs ou non sur l'année civile.	

Réservation chambre	55€/jour à partir du 4 ^{ème} jour suivant la décision d'admission
---------------------	--



CENTRE HOSPITALIER JEAN MARIE DAUZIER

Liste des tarifs des prestations annexes du Centre Hospitalier Jean Marie DAUZIER au 1^{er} janvier 2026

Nature de la prestation	Prix unitaire
Restauration	
Repas du personnel	4,50€
Repas visiteurs et autres personnes extérieures à l'établissement <i>(gratuit pour les enfants de -10 ans)</i>	8,50€
Administration	
Photocopies	0,10€/page
Réservation de chambre avant admission en EHPAD et USLD <i>(dans la limite de 1 mois suivant la décision d'admission)</i>	55.00€/jour à partir du 4 ^{ème} jour
Dépôt de garantie lors de l'admission en EHPAD et USLD <i>(restitué à la sortie du résident, déduction faite des éventuelles créances et dégradations de la chambre)</i>	Prix de journée applicable au résident * 31 jours
Montant de la minoration en cas d'absence pour convenances personnelles du tarif hébergement (EHPAD-USLD) <i>(dans la limite de 35 jours durant l'année civile)</i>	6,65€/jour
Conservation de corps en chambre mortuaire	50.00€/jour à partir du 4 ^{ème} jour
Téléphonie	
Appels sortants <i>(versements par tranches de 5 euros ; les excédents ne sont pas restitués)</i>	0,10€/min
Service SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation)	
Chambre particulière	60,00€/jour
Télévision	2,15€/jour
Traitement du linge	3,30€/filet
Blanchisserie	
Traitement du linge des résidents de l'EHPAD de Beynat <i>(hors transport assuré par un prestataire extérieur refacturé à l'euro)</i>	2,25€/kg

Pour plus d'informations :

Contactez le service Admission-facturation (gestionnaire administratif SMR : ligne 6953) au pôle clientèle (séjour EHPAD – USLD) :

- Mme FASCIAUX : poste 6952
- Mme MUSART : poste 6953

La Directrice,

Mme Frédérique BOUTON